

# Mines : le gouvernement en appelle aux investisseurs



Une mine de pierres précieuses, dans le Ratanakiri. Une soixantaine d'entreprises mènent des travaux d'exploration au Cambodge pour estimer les gisements du pays.

Lors de la première conférence internationale sur l'industrie minière organisée au Cambodge, les compagnies ont été invitées à participer davantage au développement du secteur. Et ce, alors que de récentes affaires ont levé le voile sur son opacité.

**P**renez un groupe minier d'envergure internationale. Expliquez-lui que le Royaume dispose de prometteuses réserves d'or, de bauxite ou de pierres précieuses, et qu'un investissement dans ce secteur balbutiant serait le bienvenu. Voici, en clair, le difficile exercice auquel s'est livré le gouvernement, mercredi 26 et jeudi 27 mai, lors de la première conférence internationale de l'industrie minière à Phnom Penh. Menée tambour battant, cette

opération séduction, organisée conjointement par l'État et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), s'est déroulée à l'heure où le secteur est pointé du doigt pour son manque de transparence et de régulation. Au total, pas moins de 300 représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile ont répondu présent.

Dans son discours, Suy Sem, ministre de l'Industrie, des mines et de l'énergie, a d'emblée fait du pied aux investisseurs, voyant en eux « un acteur central ». « Il s'agit d'un partenaire nécessaire et indispensable, a-t-il renchéri. Et en particulier lorsque l'État ne dispose pas du capital ni des ressources humaines suffisantes [pour développer le secteur, ndlr]. »

Quelques jours avant la conférence, Sok Leng, directeur général du Département des mines, s'est lui aussi voulu rassurant quant au climat des investissements. Il a rappelé qu'environ 60 compagnies menaient déjà des travaux d'exploration pour estimer le potentiel de certaines zones en cuivre, en argent, en

or, en bauxite, en charbon ou en pierres précieuses. De plus, ces groupes sont majoritairement « étrangers », venus « d'Australie, de Chine, du Viêt Nam ou de Corée du Sud », a-t-il indiqué comme un gage de confiance.



Suy Sem, ministre de l'Industrie, des mines et de l'énergie.

« En organisant cet événement, nous voulons dire haut et fort que le Royaume est une nouvelle destination pour investir dans l'industrie minière », a claironné Douglas Broderick, représentant du Pnud au Cambodge. Ces déclarations ont été perçues favorablement par les compagnies, qui ont insisté sur le coût et les risques des projets d'exploration (lire encadré p.13).

## « Soupçons de corruption »

Mais sous couvert d'anonymat, certains responsables d'entreprises ont fait part de leurs inquiétudes, après les difficultés de Chevron à renouveler sa licence d'exploration pour une concession pétrolière dans le golfe de Thaïlande. Au terme de houleuses négociations, le géant américain a finalement trouvé un accord avec le gouvernement au mois de janvier 2010, alors que son précédent contrat a pris fin en avril 2009. « Désormais, on y réfléchit à deux fois avant de venir ici, lâche sans ambages ce cadre d'un grand groupe minier étranger. Il nous faut l'assurance que le projet ne capotera pas en cours de route. De plus,

rien ne nous garantit qu'une licence d'exploration se transformera ensuite en licence d'exploitation... »

Venu en observateur, un expert d'une compagnie signale que « l'opacité du secteur, largement médiatisée, constitue également un frein », en faisant référence aux soupçons de corruption pesant sur des contrats signés avec l'anglo-australien BHP Billinton et le français Total. « Aucun groupe ne veut se voir impliqué dans une affaire de détournement de fonds. En termes d'image, les conséquences peuvent être désastreuses », glisse-t-il.

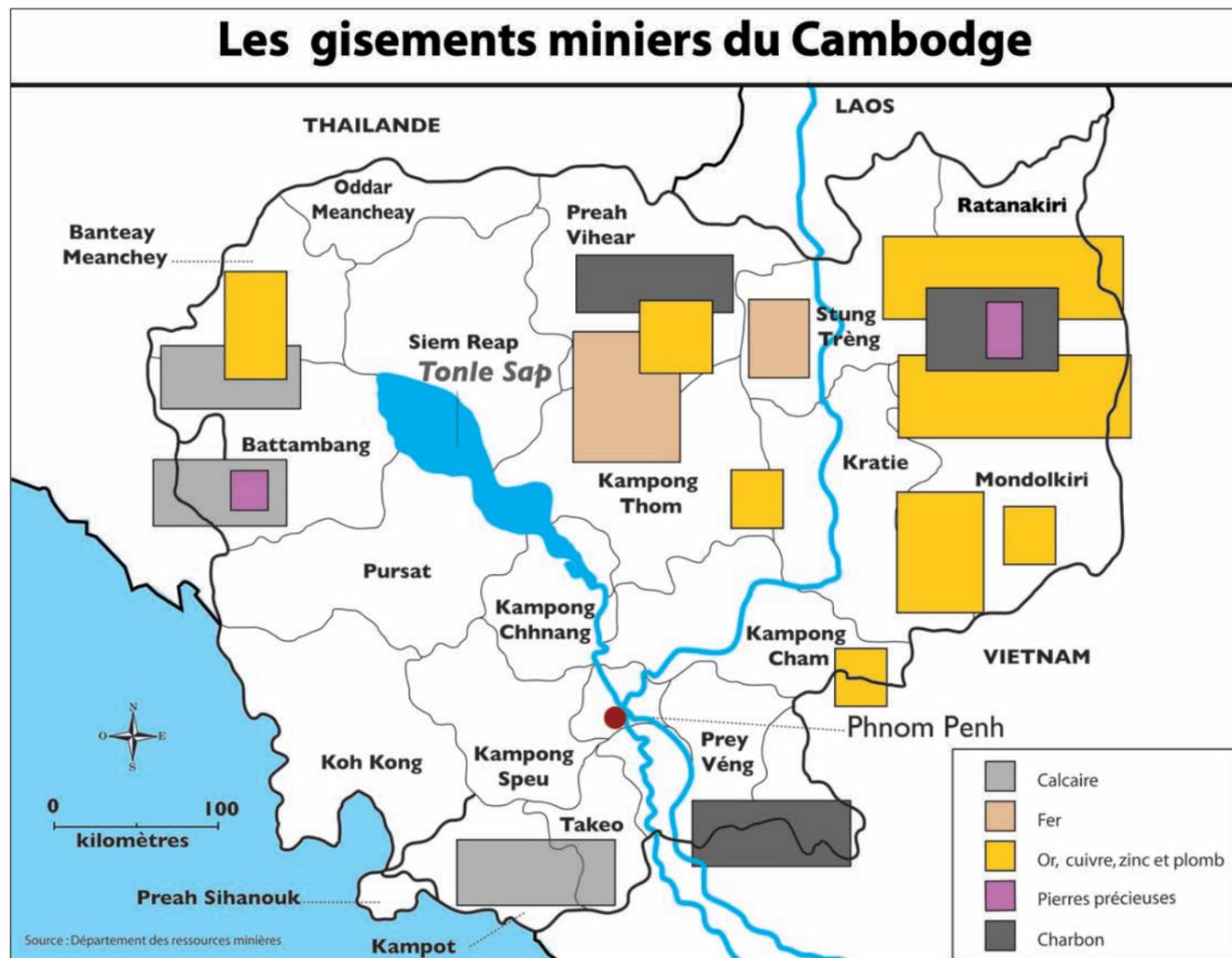
Depuis la fin du mois d'avril, BHP, numéro un mondial des mines, est sous le coup d'une enquête de la Security and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse américaine. Celle-ci porte sur le versement de 3,5 millions de dollars aux autorités pour l'exploration d'un gisement de bauxite dans le Mondolkiri. Quant à Total, l'annonce tardive de la signature d'un contrat de 28 millions de dollars pour des concessions pétrolières – officialisée par Hun Sen le 27 avril, lors d'un forum entre le secteur privé et le gouvernement – a provoqué la suspicion de l'opposition comme de la société civile.

#### « Doute légitime »

« Si nous accueillons favorablement l'ouverture dont a fait preuve le Premier ministre [...], nous ne savons toujours pas si cet argent figure bien dans les comptes nationaux, puisque l'information n'était pas publique », a notamment critiqué George Boden, militant de l'ONG britannique Global Witness, le 30 avril dernier.

L'opposition affiche aussi sa préoccupation. « C'est bien simple, nous n'avons accès à aucune information ou chiffre concernant le secteur extractif », a récemment déploré Ho Vann, député du Parti Sam Rainsy (PSR), dans nos colonnes<sup>(1)</sup>. « Nous ignorons où vont les fonds perçus par le gouvernement, a-t-il poursuivi. S'il est malvenu de parler de corruption, cette situation génère un doute légitime. »

En ouverture de la conférence, Hun Sen a tiré à boulets rouges sur ces critiques. « Je ne comprends pas que l'on commande un poisson frit ou grillé lorsque le poisson est toujours dans l'eau », a lancé le Premier ministre devant un parterre d'officiels. Selon lui, les accusations de corruption n'ont pas lieu d'être car l'exploitation des mines n'a pas encore débuté. Dans la foulée,



Global Witness a eu droit à sa propre pique : « Puisqu'ils accusent le gouvernement de Phnom Penh d'être des voleurs, je les maudis en tant que chef des voleurs. » Las de voir des « donneurs de leçon » traiter son gouvernement « comme un enfant », Hun Sen a rappelé que « personne n'est le professeur du Cambodge ».

Le message a vraisemblablement été bien reçu : pendant la conférence sur les mines, de nombreux participants ont évoqué « les efforts » et « la bonne volonté » du gouvernement concernant la transparence du secteur. Spécialiste de l'industrie minière à la Banque mondiale, Craig Andrews s'est montré moins diplomate : « Il faut que les contrats comme leurs montants soient publiés et rendus publics pour éviter tout soupçon. »

Pour ce faire, Sam Sambath, à la tête de Development and Partnership in Action (DPA), un réseau d'ONG spécialisé

dans les conséquences environnementales et sociales du développement industriel, estime qu'il faut revoir la loi sur les mines. « Dans ce texte, qui date de 2001, certains articles empêchent la diffusion de documents concernant l'exploration des gisements », indique-t-il.

#### Plus de transparence

Le directeur de DPA se veut optimiste : « La situation s'améliore depuis quelques mois, avec entre autres la mise en place d'un groupe de travail pour débattre d'une adhésion à l'Initiative pour la transparence de l'industrie extractive (Eiti). »

Créé en 2006, ce programme vise à améliorer la gouvernance dans les pays riches en ressources naturelles par l'intermédiaire d'un conseil constitué de représentants des entreprises, du gouvernement et de la société civile. Dans ce processus, les paiements effectués par les compagnies au gouvernement sont rendus publics, y compris les sommes versées pour les licences, les royalties et les taxes. Pour Samuel Bartlett, le directeur pour l'Asie de l'Eiti, le Cambodge a tout à y gagner. « Après son adhésion, l'Azerbaïdjan a vu sa note de crédit relevée par l'agence de notation Fitch de BB+ à BBB- dans le courant du mois de mai », précise-il.

D'après lui, il y aurait de nombreux débats dans les ministères pour savoir si l'Eiti doit constituer une priorité pour l'année à venir. « C'est plutôt sain car il y a de nombreuses réformes à mener, concernant l'écologie ou la formation des fonctionnaires, par exemple. Il ne serait pas réaliste de tout entreprendre en même temps », juge-t-il.

Parmi les autres chantiers du gouver-

nement : le régime fiscal auquel les compagnies devront se plier. « Surtout, il faut se mettre d'accord sur le niveau des royalties, souligne Mick Sharry, responsable de l'exploration de l'australien OZ Minerals. Les projets miniers y sont très sensibles. Si elles sont trop élevées, les investissements prendront fin. »

Les compagnies ont aussi demandé que leurs obligations environnementales soient clarifiées. « Elles doivent figurer dans les licences, témoigne le représentant d'une société, souhaitant garder l'anonymat. De nombreuses organisations environnementales surveillent étroitement nos activités. Il est important pour les industriels de montrer qu'ils sont en règle. » Pour Sam Sambath, des mesures doivent être prises sans tarder. « Certaines communautés ont vu leurs rizières détruites et leurs sources d'eau polluées par des produits chimiques utilisés par les groupes miniers », déplore-t-il.

#### La « responsabilité sociale » de l'industrie extractive

« Cette industrie doit permettre au pays d'accélérer son développement, mais les acteurs ne doivent pas délaier leur responsabilité sociale », appuie Douglas Broderick. « Au final, cette manne doit profiter aux Cambodgiens. Maintenant, les recommandations qui ont été émises par les parties prenantes doivent être suivies d'effets », ajoute-t-il. En d'autres termes, la balle est désormais dans le camp du gouvernement.

Pierre Manière  
et Ung Chansophea

1- Cambodge Soir Hebdo n°129, du 22 au 28 avril 2010.

## L'exploration, une entreprise risquée

Responsable de l'exploration de OZ Minerals, un groupe minier australien qui cherche de l'or dans le Mondolkiri, Mick Sharry fait état des risques élevés liés à son activité. Pour découvrir un gisement d'or ou cuivre, la phase d'exploration prend trois ans en moyenne, et son coût est compris entre 6 et 10 millions de dollars, selon l'expert. « Pendant cette période, la société ne dégage aucun bénéfice, insiste-t-il. De plus, il y a une très forte probabilité de ne rien trouver du tout : statistiquement,

seul un projet sur 100 débouche sur une mine rentable, et un sur 1 000 débouche sur une mine de classe mondiale. »

Pour le spécialiste, des difficultés propres au Cambodge alourdissent le cahier des charges des compagnies. « Lors des travaux, il faut prendre des précautions contre les mines antipersonnel, ou les maladies tropicales. À cela, il faut ajouter le manque d'infrastructures et de travailleurs compétents, ou encore le manque de données géologiques », précise-t-il.